

Les indiscretions dans l'armee at au civil

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **12 (1936-1937)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-713248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Literatur

Lawinen! Abenteuer und Erfahrung. Erlebnis und Lehre. Von Walther Flaig. Mit 120 Bildern und Karten sowie einer Lawinentafel. F. H. Brockhaus, Leipzig 1935.

Für jeden Bergfreund — und welcher gesunde Schweizer ist nicht Bergfreund? — ist dieses Buch eine Quelle der Belehrung. Wir müssen die Lawinen, die zu den großartigsten Erscheinungen des Gebirges gehören, kennenlernen. Denn der Bergwinter ist für die Schweizer der Hochebene nicht mehr eine unbekannte, geheimnisvolle Jahreszeit. Immer mehr zieht es ihn auch im Winter in die Berge. Skitouren im Gebirge können harmlose Freude sein, oft wird aus ihnen aber bitterer Ernst, ein Kampf auf Leben und Tod gegen die Gewalten des Gebirges. In diesem Buche von Flaig werden nur die Schneelawinen in den Alpen dargestellt, durch Wort und durch Bild. Es werden die Erfahrungsgesetze, denen die Entstehung und das Abgehen der Lawinen unterliegen, dargelegt; es wird auf den Erfahrungsschatz hingewiesen, den die Bergbewohner im Laufe der Jahrhunderte über die Lawinen gesammelt haben. Der Lawinenfebruar 1935, mit den zerstörenden Lawinen im Prättigau (St. Antonien) und im Montafon sind uns noch in lebhafter Erinnerung. Wir wissen auch von der großen Bedeutung der Lawinen im Alpenkrieg. Das Wort Lawine stammt aus dem rätomanischen *lavina*, *lavigna* oder aus dem althochdeutschen *levina*, das aber eigentlich Erdrutsch heißt. Seit dem 18. Jahrhundert ist das Wort Lawine gebräuchlich. Im deutschen Alpengebiet, soweit es von Alemannen bewohnt ist, sagt man allerdings statt Lawine Laue oder Lau. (Lauenen, ein Ort und Dorfname). Das bei den Skiläufern und Bergsteigern fest eingebürgerte « Schneebrett » ist nichts anderes als eine trockene « Preßschneelawine », wie die Wissenschaftler sagen. Man teilt im Alpenland die Lawinen ein in kalte und in warme Lawinen; die Staublawinen sind die kalten Lawinen und die Grundlawinen die warmen. Wir werden im Buche von Flaig über die verschiedenen Schneesorten orientiert, Neuschnee, Windpreßschnee, Eisharsch, Flaumschnee, Pulverschnee, Sonnenharsch, über Regenschneerillen, über Naßschneeteppiche usw. Dann weiter werden wir in Wort und Bild aufgeklärt über die verschiedenen Lawinengesetze allgemeiner Natur, über Vorbedingung und Ursachen, gefährliche Lawinenhänge werden uns im Bild gezeigt, sturzberete Wäcchten und Schneeschichten, kleine Pulverlawinen, wie sie von Skiläufern abgetreten werden. Wir sehen die große Meißbodenlawine im glarnerischen Sernfital, eine Riesengrundlawine, die fast alljährlich Straße und Bahn überführt; vergangenes Jahr schaufelten 270 Arbeiter drei Wochen einen Weg durch diese Lawine, um Straße und Bahn freizulegen! Die Werte, die alljährlich durch Lawinen in den Bergen zerstört werden, sind nur zu schätzen. Nach den Erhebungen der Forstbeamten gibt es in der Schweiz 9368 Lawinen, die mehr oder weniger regelmäßig niedergehen, und zwar nicht nur als reine Grundlawinen (2958) oder Staublawinen (932), sondern vielmehr noch bald als das eine, bald als das andere, oder als Schlaglawine, nämlich 5444 Stück. Man kennt noch lange nicht alle Lawinen, denn erst seit dem Jahre 1910 wird das schweizerische Hochgebirge von den Forstbeamten regelmäßig im Winter begangen. Man darf die Lawinenzahl für ein Jahr auf rund 10.000 schätzen. Wälder sind bekanntlich ein alter Schutz gegen Lawinen, aber nicht ein vollständiger. Wenn ein Wald einmal von einer Lawine gepackt wird, so werden die mitgerissenen Baumstämme eine große Gefahr. Wir kennen die verschiedenen Lawinenverbauungen an der Rätischen Bahn und an der Lötschbergbahn.

Unsere Armee muß den Gebirgskrieg kennen; voraussichtlich werden wir bald wieder selbständig operierende Gebirgsbrigaden haben. Das Grenzgebiet gegen Italien und Oesterreich ist meist, das gegen Frankreich zum Teil Hochgebirgsgebiet, das wirksam verteidigt werden kann nur durch Gebirgstruppen. Gebirgstruppen müssen aber marschieren und kämpfen können in den Bergen im Sommer *und* im Winter! Deshalb gehört die Kenntnis von den Gefahren des Winters in den Bergen zur Ausbildung des Gebirgssoldaten, besonders des Gebirgsoffiziers. Das schöne Buch von Flaig sei deshalb allen Gebirgssoldaten und allen Wehrmännern, die im Winter auf den Skiern in die Berge steigen, angelegentlichst zum Studium empfohlen. H. Z.

Les indiscretions dans l'armée et au civil

Un ancien officier du service de renseignements écrit dans le « Démocrate » ce qui suit: Ce n'est pas sans affliction que j'ai pris connaissance des indiscretions, commises par la presse à propos d'une alarme d'un détachement de couverture de la frontière, ces jours der-

niers (exercice de Neuchâtel, réd.). Surtout, je ne voudrais pas blesser des journalistes dont la bonne foi et le patriotisme sont au-dessus de tout soupçon, et qui cèdent, en l'occurrence, à des habitudes trop invétérées dans notre pays. Mais je voudrais simplement prier instamment, dans l'intérêt national, les gazettes des régions où auront lieu d'autres alarmes de ce genre, d'observer pour une fois la consigne du silence, comme l'ont fait, il y a quelques semaines, leurs confrères de la Suisse orientale.

Il faut savoir que le service de renseignements militaires se fait essentiellement par recoupements. Ce qu'a relaté chaque journal n'est peut-être pas bien grave. Mais un agent de renseignements étranger ne manquera pas de collationner, pour les comparer, les notices parues dans les diverses feuilles de la région, et je crains fort que le résultat d'ensemble obtenu de la sorte ne lui rapporte maints lauriers. La première conséquence sera que les troupes — dont ont divulgué l'emplacement de leurs rassemblements — si elles sont appelées à être mobilisées pour de bon, seront copieusement arrosées de bombes d'avions qui leur auraient été sans cela peut-être épargnées. Résultat le plus évident: quelques dizaines au moins de décès parfaitement inutiles, sans parler du désarroi qui peut en résulter, au risque d'avoir des conséquences graves.

Qu'on ne me réponde pas par l'argument du scepticisme, en prétendant que, quoi qu'on fasse, il sera impossible de garder des secrets militaires. L'histoire de la Grande guerre est là pour en démontrer l'inanité. Au début d'août 1914, l'armée allemande a ménagé à ses adversaires des surprises de gros calibre, notamment le doublement de ses corps d'armée, y compris le matériel correspondant, en artillerie, par exemple. Cet accroissement subit de l'armée allemande eut notamment pour effet de lui permettre de lancer sur la Belgique des forces, beaucoup plus considérables que l'avait imaginé l'état-major du généralissime français, et c'est ainsi que le général Joffre perdit la bataille des frontières, ce qui eut pour conséquence de prolonger la guerre d'une ou deux années au moins. Eh bien, je suis en mesure d'affirmer que le service de renseignements français aurait pu et même dû connaître le doublement du nombre des corps d'armée allemands. Il aurait suffi pour cela d'un hasard tel que celui auquel je fais allusion...

L'armée suisse réduit au strict minimum le nombre des sujets considérés comme confidentiels, ceci en raison de notre système de milices, qui multiplie les occasions de divulguer, dans le civil, parfois sous l'influence de l'alcool, certains faits. Dans le cas particulier, les doutes n'étaient pas permis, les autorités militaires ayant annoncé d'avance que les alarmes des détachements de couverture-frontière étaient secrets: l'efficacité du nouveau système est en partie liée au secret des dispositifs. Mais l'habitude de l'indiscrétion militaire est générale chez nous. Ceux qui ont voyagé dans toute l'Europe savent que la Suisse est le seul pays où les soldats parlent fréquemment d'affaires militaires générales dans les chemins de fer. Le Département militaire fédéral devrait veiller à ce que des instructions et des éclaircissements fussent donnés sur ce point à l'armée, plus particulièrement aux cadres, mais aussi aux recrues et aux soldats des cours de répétition. Seuls les commandants d'unités doivent être autorisés à renseigner notamment les attachés militaires étrangers.

Le bavardage offre aussi cet inconvénient de donner naissance à de faux bruits. Par exemple, les alertes des détachements, des corps de couverture-frontière furent divulguées, sous la forme de la nouvelle d'une prochaine

mobilisation générale. Et il pourrait naître des légendes plus graves. Au sujet de la dernière alerte, il est possible que les indiscretions commises aient pour résultat d'obliger l'E. M. G. à modifier certaines dispositions antérieures, afin d'éviter les inconvénients que peut avoir leur publicité: cela coûtera naturellement du temps et de l'argent. Rappelons-nous donc les affiches apposées dans un pays voisin pendant la guerre: « Silence: les murs vous écoutent! »

Celui qui divulgue un renseignement confidentiel n'est pas en mesure d'apprécier la valeur qu'il peut avoir pour un service de renseignements étranger, pour ceux qu'on appelle vulgairement les espions. Sachons ne pas en être les complices, même involontairement, et apprenons à tenir nos langues au chaud.

Le réveil de la Suisse

Au seuil d'une ère nouvelle pour l'armée suisse, il est utile, pensons-nous, de faire le point et d'examiner franchement notre conscience et de la décharger, si faire se peut, d'une certaine contrainte qui l'alourdit plus que de raison en cette période d'espoir et de renouveau. En effet, lorsque ces dernières années, la course aux armements battait son plein chez tous nos voisins, que la valse des crédits militaires sonnait agréablement aux oreilles des états-majors, qu'avons-nous entrepris pour nous maintenir au niveau des armées étrangères? Rien ou si peu de chose, qu'il serait risible de le rappeler aujourd'hui, et pourtant, bien des publications militaires tentèrent vainement d'ouvrir les yeux de ceux qui ne voulaient pas voir ou qui suivaient une ligne de conduite dont les raisons échappaient au commun des mortels. C'est ainsi que pendant quelques années, nous avons marché aussi crânement que possible le long d'un abîme, feignant ne pas l'apercevoir. Coupable négligence, inconscience, laisser-aller, crainte des responsabilités à prendre? on ne saurait le dire, mais toujours est-il que nous totalisons actuellement un retard d'au moins cinq ans sur les autres armées et que d'ici à ce que les millions de l'emprunt de défense nationale soient convertis en bel et beau matériel, il s'écoulera encore un certain laps de temps qu'il faut néanmoins souhaiter le plus court possible.

Convenons, malgré tout, que notre situation n'a pas tourné au pire pendant ces cinq années de léthargie et que, puisque nous avons eu la chance insigne de rester en équilibre sur un socle branlant, il est tout de même réconfortant de penser que l'on ne pourra point accuser la Suisse d'avoir participé dans les premières à la course aux armements que se sont livrées les nations, grandes et petites.

Bien que d'imprudente façon, notre immuable volonté de paix s'est manifestée une fois de plus par ce retard et l'éclat de notre neutralité s'en est trouvé rehaussé. Si nous avons joué ce jeu en toute conscience — et cela, seuls peuvent le dire ceux qui tiennent en main les rênes du gouvernement — il faut avouer que les scrupules qui l'ont probablement dicté, ne sont plus de mise de nos jours et qu'à l'avenir, il serait infiniment dangereux de le répéter.

La Suisse a déjà donné trop de preuves de sa parfaite correction, aussi bien sur le terrain militaire que politique, pour qu'on puisse lui faire grief d'assurer sa sécurité par tous les moyens qu'emploient les autres pays. Sur le point d'obtenir une armée forte — toute proportion gardée —, outillée d'un matériel moderne et soutenue par un moral à toute épreuve, nous voulons, dès sa réorganisation terminée, la savoir apte à suivre

la marche sans cesse ascendante des nouveaux armements, sans quoi dans cinq ans, tout sera à recommencer et cela peut-être, dans des conditions beaucoup moins favorables que maintenant. Il n'est plus l'heure de discuter, de prévoir, mais bien d'agir et de construire. Si dans un magnifique élan de dévouement et d'abnégation, le peuple suisse a couvert d'un seul coup le montant total de l'emprunt de défense nationale, donnant ainsi un cinglant démenti à ceux qui doutaient de son ressort moral en pleine crise économique, en pleine bourrasque monétaire, il importe aujourd'hui à son gouvernement de travailler d'arrache-pied au renforcement de la défense nationale qui se révèle chaque heure, chaque minute plus urgent.

Et c'est ici plus qu'une supplique que nous adressons à nos autorités de faire vite et bien, de veiller à la réduction des lenteurs inévitables d'une administration compliquée, car depuis trop longtemps, on nous parle de canons d'infanterie, de lance-mines, de tanks, de bttr. Bofors de 10,5 cm. et autres nouveautés qu'on ne voit que dans les défilés, mais jamais en service et pour cause...

Le peuple, qui a donné son argent en quelques semaines, ne peut prétendre à ce qu'on lui montre dans le même délai ce qu'on en a fait, mais il s'impatientera très vite et d'autre part, nos ennemis, si nous en avons un jour, n'attendront pas non plus que nous ayons terminé notre réarmement pour mettre leurs plans d'attaque à exécution. Nous devons bien nous dire que ce qui a été fait jusqu'à maintenant, n'est de loin que la partie la plus facile à réaliser du vaste programme qui a été établi. Mais, faisons confiance à notre gouvernement et tout spécialement au chef du département militaire fédéral, M. Minger, en la personne de qui nous savons posséder une âme ardemment dévouée à l'armée et une énergie qui a déjà réalisé des miracles pour le bien de notre défense nationale. S'il a conçu, à juste titre, quelque orgueil du brillant résultat obtenu par cette sorte de plébiscite que fut, sur l'une de ses faces tout au moins, l'emprunt de défense nationale, nous nous en réjouissons d'autant plus que dernièrement un journal hebdomadaire, édité à Neuchâtel, publiait contre notre ministre de la guerre, un article odieux, tissé de calomnies et de stupidités.

En un mot, pour résumer ce rapide tour d'horizon militaire suisse, on peut conclure par ces termes que nous empruntons à la « Feuille d'avis de Lausanne »: « A la mobilisation morale, suivra la mobilisation matérielle. Cette grande tâche incombe maintenant à nos autorités. Elles l'accompliront plus facilement après avoir enregistré cette démonstration magnifique de la santé du pays et de son esprit de sacrifice.

Demain, nos soldats mieux équipés seront prêts, comme par le passé, à défendre le sol de la patrie et à serrer les rangs autour du drapeau. »

Où, sont-ils, ceux qui prétendaient que le patriotisme n'allait pas jusqu'au portefeuille? E. N.

Des mutations dans le haut commandement

Une fois de plus le commandement de la Garnison de St-Maurice vient de changer de mains. En effet le colonel Jakob Huber qui le détenait dès 1935 a été appelé à un poste supérieur en qualité de suppléant du chef de l'état-major général. Les qualités de tacticien de cet excellent officier le désignaient tout particulièrement pour ces fonctions délicates et on ne saurait que féliciter le Conseil fédéral de cette nomination très heureuse.

Pendant les deux années qu'il passa à St-Maurice, le colonel Huber travailla inlassablement à l'amélioration des forts tant au point de vue de l'armement que de l'aménagement in-